

siours, d'émettre l'avis que le Conseil municipal...

Le Conseil renvoie à la Commission des finances l'examen des modifications...

M. le Maire présente un procès-verbal de réception définitive...

Messieurs, Nous vous présentons le procès-verbal de réception définitive de l'aqueduc...

M. le Maire demande un crédit pour solder une note de M. Desrousseaux...

Messieurs, Nous avons reçu de M. Desrousseaux, avoué, une note de frais...

Chronique Locale

Les assises du département du Nord pour le premier trimestre de 1870 s'ouvriront...

On nous annonce qu'un concert monstre, organisé par les soins de plusieurs personnes...

Le célèbre professeur Hermann donnera aujourd'hui dimanche une séance de prestation...

Les membres de la Commission prient Messieurs les sociétaires de considérer le présent avis...

On signalait depuis un certain temps des vols commis dans les fourgons affectés aux bagages...

découvrir les coupables. Il y avait de nombreuses plaintes formulées par des voyageurs...

(Propagateur.)

Le Propagateur raconte ainsi une audacieuse évasion qui a eu lieu vendredi à Lille...

Avant-hier matin, un incendie a détruit à Bondues, une ferme occupée par M. Prosper Ducroquet...

La télégraphie électrique vient de réaliser un grand progrès. Prochainement le télégraphe pourra être utilisé pour les envois d'argent...

On paiera, jusqu'à concurrence de cinq mille francs, les sommes déposées dans les bureaux de poste...

Le bureau télégraphique destinataire devra expédier le mandat-dépêche au bureau de poste chargé d'en effectuer le paiement...

Cs sera commode et vraiment pas cher. Pour toute la géographie locale ALFRED REBOUX

Troppmann dans sa cellule

Troppmann occupe à la Conciergerie la cellule n° 1, dite des grands criminels...

Comme on l'a dit, il a auprès de lui deux agents de la sûreté et deux condamnés dits auxiliaires...

Ces précautions ont été combinées par M. Grobon, directeur de la Conciergerie...

Le soir de son entrée à la Conciergerie, Troppmann jouait aux cartes avec ses compagnons...

Le lendemain matin il fit la grimace quand on lui apporta l'ordinaire des privilégiés...

Dès son arrivée, les tentatives des curieux commencent. Il en est une que nous ne pouvons passer sous silence...

Il prétend qu'au Havre, lorsqu'il s'est jeté à l'eau, il ne voulait pas se suicider...

« Si j'étais libre, je serais riche avant deux ans. J'ai inventé un objet qui se vendrait trois sous et me produirait un gros capital...

M. le président Thévenin, qui dirigera les débats, a vu Troppmann au greffe et s'est ainsi exprimé sur ce criminel...

« Qui dirait que ce jeune garçon, en apparence si doux, si modeste, à l'organe presque efféminé, soit un aussi grand scélérat ? »

La lecture de l'acte d'accusation a fortement irrité l'accusé. Il disait au directeur de la Conciergerie...

« Ah ! c'est ainsi que procède la justice ! Je leur ai avoué tout ce qu'ils ont voulu. Sans mes aveux ils seraient dans le pétrin...

« Révélez alors vos complices, lui répond M. Grobon. — Jamais ! jamais ! ce n'est pas à moi de les dénoncer...

« Mais ça ne se passera pas ainsi ! Je vais écrire à l'Empereur et s'il ne m'écoute pas, j'ai plus haut ! »

« Parbleu !... je m'adresserai au peuple !... Il a du reste, écrit à l'Empereur une pétition qui se termine par cette singulière menace...

Troppmann a lui-même mis l'acte d'accusation sous enveloppe et écrit de sa main cette souscription originale : Troppmann à M. Lachaud, avocat.

Un jour qu'il perdit une longue partie de cartes, après avoir gagné les premiers coups, il dit à l'un des auxiliaires : « Ça toujours été comme ça dans ma vie...

du Cantel, en terminant son récit. — que je ne regrette pas l'épaulé démisé de César. C'est payer bien bon marché, vous m'entendez bien...

C'est justement le mot de Napoléon à Desaix après la bataille d'Austerlitz — interrompit du Cantel avec emphase. Le docteur arriva, empressé mais tranquille...

Il embrassa Corinne dont le visage animé par l'exercice qu'elle venait de prendre, lui réjouit le cœur...

« Je compte sur vous pour la semaine prochaine — disaient les du Cantel aux deux orphelins. — N'oubliez pas que c'est chez moi que nous faisons la Saint-Hubert — reprenait

Un jour il se plaignait de la longueur de ses cheveux. On lui offrit de faire venir le coiffeur.

« Bah ! répondit-il en riant tout à coup d'une façon lugubre, c'est inutile ; dans trois semaines un mois au plus, la toilette sera complète, on coupera tout à la fois.

Troppmann ne reste presque jamais inactif. Il faut qu'il joue ou qu'il fasse des exercices de force ou d'adresse.

« C'est pas tout ça, laissons de côté ces histoires et mettons-nous au jeu ! Dès qu'il joue, il ne parle plus de son crime, mais raconte volontiers des histoires obscènes...

« On a raconté ici l'entrevue de Troppmann et de son frère. Voici presque mot pour mot, les dernières paroles qu'ils ont échangées :

L'ARTILLEUR. Je t'en conjure au nom de notre mère, dis la vérité... Tu es le meurtrier de toute la famille Kinck ?

L'ACCUSÉ. — De Jean et de Gustave seulement. L'ARTILLEUR. — N'étais-tu donc pas sur le théâtre du crime le soir où furent immolés la mère et ses cinq enfants ?

L'ACCUSÉ. — Oui, j'y étais, mais contraint et forcé, et dans l'espoir d'empêcher ce nouveau malheur, mais je n'ai pas frappé.

L'ARTILLEUR. — Mais, malheureux, qu'espères-tu ? Que l'Empereur te fasse grâce de la vie ? Dénonce alors tes complices ? Pourquoi ne veux-tu pas parler ?

L'ACCUSÉ. — Pour ne pas compromettre leurs familles. L'ARTILLEUR. — Ces familles te tiennent donc plus au cœur que la tienne, que notre pauvre mère qui se meurt ?

L'ACCUSÉ. — Console ma mère et dis-lui que je suis innocent de la mort de madame Kinck et de ses cinq enfants.

Le soir l'accusé était sombre. Il n'a pris aucune nourriture et n'a pas demandé à jouer. Le lendemain, même tristesse. Ce n'est que vers trois heures de l'après-midi qu'il s'est mis à manger...

Même dans son rire, Troppmann a quelque chose de féroce. Ses dents blanches et longues, que la lèvres supérieurement ne couvre pas, lui donnent la physionomie de la bête.

Tous ces détails sont absolument authentiques. Ils donnent sans doute au procès une physionomie plus étrange, mais on se souviendra peut-être que le premier, nous avons fourni du crime de Pantin une explication

qui s'est trouvée être la vraie, alors qu'on accusait encore Kinck père ou Kinck fils d'être le meurtrier de madame Kinck et de ses cinq plus jeunes enfants.

On lit dans le Monde : « L'âme de bronze de Traupmann s'adoucirait-elle et le remords entrerait-il enfin dans cette conscience de criminel ? »

« Dimanche, l'assassin a manifesté le désir d'entendre la messe. On s'est empressé d'y accéder et de donner à cet homme, auquel vont bientôt manquer toutes les consolations humaines, les ressources suprêmes de la prière.

« Traupmann a entendu la messe dans la chapelle dite des Girondins. Le cachot de Marie-Antoinette y est attendant, une petite tribune grillée s'ouvre sur la chapelle. Autour des détenus assistaient de là au service divin. Depuis longtemps on avait négligé cette mesure ; les prisonniers réunis dans la nef suivaient ensemble l'office.

« On a cru devoir ne pas mettre Traupmann en communication avec ses co-détenus, la curiosité qu'il excite pouvant occasionner quelque scandale. C'est dans la tribune grillée que l'assassin a écouté la messe au milieu de ses gardiens.

TRIBUNAUX.

Expédition de numéraire par le chemin de fer. La Cour impériale de Paris vient de prononcer un arrêt qu'il est inutile de faire connaître dans l'intérêt du commerce.

Un négociant de Paris déclare avoir conté il y a deux ans, au chemin de fer du Nord, un envoi en espèces et en billets de Banque de 12,000 fr. à la destination d'un négociant de Ham.

Le mis de ce dernier se trouvait à la gare de Ham quand le paquet est arrivé ; il le reçoit et donne récépissé. A l'ouverture du sac il constate qu'il ne renferme que du papier blanc. Il fait assigner la Compagnie et l'expéditeur devant le tribunal de commerce en remboursement des 12,000 fr.

La juridiction consulaire avait condamné le chemin de fer du Nord à ce remboursement. La Cour impériale l'a déchargé et a condamné l'expéditeur.

On annonce la mort à l'âge de 70 ans, de Mme la duchesse de Coigny, née Henriette Dalrymple Hamilton.

De ce mariage sont nées deux filles ; l'aînée, Louise de Coigny, a épousé son cousin le vicomte Dalrymple ; la seconde, Georgina, s'est mariée à lord Newark.

On connaît l'illustration de la famille de Goigny originaire de Normandie, et qui a donné deux maréchaux à la France. C'est à une Coigny, qu'André Chénier adressa, sous la terreur, la fameuse élégie qui débute ainsi :

L'épi naissant mûrit, par la faux respecté — Sarah Jacobs qui, disait-on depuis deux ans, vivait sans manger, est morte de faim. On avait placé des nurses ou gardes-malades auprès d'elle, afin de déjouer toute supercherie.

La surveillance a été bien faite, et la pauvre fille est morte. Une des nurses a fait jour par jour le compte rendu de la situation de la malade, et, dans sa déposition, elle dit : Alors que Sarah était à l'agonie, j'observais attentivement si ses parents ne lui donnaient rien à manger.

Ainsi, on a laissé mourir de faim une jeune fille dont l'état cataleptique était exploité par une famille coupable. Les médecins, l'autorité, qui ont demandé et autorisé une surveillance, nous paraissent aussi punissables que l'ignoble père qui y a consenti.

Cet acte est tout simplement un assassinat.

seul mot, en disant : « Je l'aiderai. » — Nous allons donc être heureux, mon bon frère ! répétait à chaque instant Alliette. — Oh ! si vous saviez comme je le désirais pour vous !

— Je le sais ? Je le sais, ma sœur ! — répondit Tristan. — Vous aimez bien Corinne, n'est-ce pas ? — Je l'aimerais comme je l'aime ; je ne puis rien vous promettre de plus.

— Cette assurance me suffit... maintenant, Alliette, il faut que je vous fasse un aveu : ce monde que nous avons eu pendant huit jours m'a fatigué au dernier point. Fourcy est un gentilhomme envieux et dénigrant, espèce que je déteste ; sa femme est endormante avec ses soupçons et ses prétentions au rôle de femme incomprise ; les deux du Cantel sont communs ; d'Armon est familier et égoïste ; décidément je ne voudrais plus voir dans notre intimité que les Ragonneau.

— Et des d'Ignoray ? reprit vivement Alliette dont le visage se couvrit d'une subite rougeur. — Cela va sans dire ; eh bien ! que pensez-vous de ce projet, ou plutôt de ce désir ? — Qu'il faudra beaucoup de persévérance pour le réaliser, et qu'il nous fera infailliblement des amis ; cependant je l'approuve.

(La suite au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 27 DÉCEMBRE 1869.

TRISTAN DE BEAUREGARD

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

XXVI

LE MARQUIS RAJONI. — LA CHASSE.

Je ne suis qu'un pauvre vieux soldat retiré du monde, mais si je n'ai pas appris grand-chose dans ma solitude, je n'ai du moins oublié aucune des leçons que j'ai reçues dans ma jeunesse.

— continua le baron avec dignité et mélancolie — que du moins eussent de ses membres qui restent encore debout et sont penchés entre eux, pour résister à la tempête qui les bat depuis soixante ans. Maintenant, au galop, mon ami ! nous approchons du village ; il ne faut pas que nous y rentrions les uns après les autres comme des troupes qui viennent d'es-

suyer une défaite. Point de remerciement, point d'étonnement. Ne m'avez-vous pas prouvé, en sauvant la vie de mon fils au péril de la vôtre, que nous comprenions nos devoirs de la même manière.

Le premier sentiment que ces généreuses paroles firent naître dans le cœur de Tristan fut celui d'une profonde et vive gratitude, et il l'eût certainement exprimé à l'instant même, si le baron, chez lequel l'action suivait toujours de près la parole, n'eût mis son cheval au galop pour rejoindre la compagnie. « Je le remerciai, pensa Tristan. Quel digne homme ! »

Ce tête-à-tête, à l'arrière-garde de la petite troupe ne s'était pas passé sans inquiétude de la part d'Alliette ; aussi, quand son frère revint près d'elle, elle interrogea sa physionomie par un furtif regard.

Elle lui sembla émue, mais assez calme, de sorte qu'il lui fut impossible d'en rien augurer de précisément favorable ou de positivement fâcheux. Peu de moments après, on arriva au château, où l'on fit une entrée triomphante entre une double haie de paysans que le bruit du cor avait attirés.

Pendant qu'on était allé chercher le docteur, d'Ignoray raconta aux personnes qui n'avaient pas suivi la chasse, le danger que son fils avait couru et le dévouement courageux de Tristan. — Vous conviendrez — disait-il à madame

du Cantel, en terminant son récit. — que je ne regrette pas l'épaulé démisé de César. C'est payer bien bon marché, vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai ? le bonheur de pouvoir dire à un voisin : « C'est entre nous à la vie et à la mort. »

C'est justement le mot de Napoléon à Desaix après la bataille d'Austerlitz — interrompit du Cantel avec emphase. Le docteur arriva, empressé mais tranquille ; Alliette, en l'envoyant chercher, avait eu soin de lui faire savoir qu'on ne le demandait pas pour quelque chose de bien fâcheux.

Il embrassa Corinne dont le visage animé par l'exercice qu'elle venait de prendre, lui réjouit le cœur, puis il alla examiner l'épaulé de César.

« Il était bien réellement démisé, mais sans complication fâcheuse. Un bon appareil fut posé, et le baron ayant demandé s'il pourrait retourner chez lui le soir même sans inconvénient pour le blessé, il donna des ordres pour le départ, après avoir reçu une réponse affirmative du docteur.

Après le dîner, tout le monde se réunit une dernière fois au salon et les adieux commencèrent. — Je compte sur vous pour la semaine prochaine — disaient les du Cantel aux deux orphelins. — N'oubliez pas que c'est chez moi que nous faisons la Saint-Hubert — reprenait

Fourcy. — Je reviendrai vous voir dans quelques jours — ajoutait d'Armon qui, en sa qualité de vieux garçon, n'invitait jamais personne.

Tristan et Alliette répondirent à tout avec la grâce qui avait présidé à leurs moindres actions depuis huit jours ; mais ils furent surtout aimables et affectueux pour le baron et son fils ; ils l'avaient déjà été beaucoup pour M. Ragonneau et Simon qui les avaient quittés avant le dîner.

Enfin ils se retrouvèrent seuls. — Ma sœur ! — s'écria Tristan — j'adore Corinne et vous êtes libre ne ne pas épouser César. Alliette poussa un cri de joie, et elle se jeta au cou de son frère.

XXVII

LE LENDEMAIN.

Une courte explication avait suivi les deux bonnes nouvelles données en termes si concis mais si énergiques par Tristan à sa sœur. Alliette comprit facilement que le baron, reconnaissant du service que son frère lui avait rendu, eût voulu s'acquitter de sa dette en le dégageant d'une parole dont l'exécution lui était devenue pénible, et elle comprit avec plus de facilité encore le redoublement d'affection que Tristan éprouvait pour Corinne, et qu'il venait de lui confier par un